- COLLOQUE INTERNATIONAL -

-

3 et 4 juin 2021

-

LA GOUVERNANCE TRANSFRONTALIÈRE :

VERS UN MODE DE PILOTAGE INTÉGRÉ DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER ?

—

Sous la direction scientifique de :

Mme Géraldine BACHOUÉ PEDROUZO
Maître de conférences en Droit public
Directrice du CDRE-UPPA

M. Romélien COLAVITTI
Maître de conférences HDR en Droit public
CRISS-UPHF

-

Organisé par :

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHES EUROPÉENNES
Centre d'Excellence Jean Monnet
EA n° 3004

AQUITAINE Centre d'Excellence Jean Monnet

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR | COLLÈGE 2EI ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

En collaboration académique avec :

CRISS
Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société

Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE

Auditorium du CDRE, Campus de la Nive
Collège d'Études européennes et internationales
Université de Pau et des pays de l'Adour
Bayonne, France

CONTEXTE GÉNÉRAL

-

Organisation de la « Semaine européenne de la coopération et action administratives transfrontalières »

Inscription du colloque consacré à la Gouvernance transfrontalière dans cette Semaine européenne

Le programme de travail du Centre de documentation et de recherches européennes (CDRE), laboratoire spécialisé en matière européenne, est consacré depuis plusieurs années à la question de la **coopération transfrontalière**. Cette question a récemment fait l'objet d'un colloque international co-organisé avec l'Université de Valenciennes (*Les organismes européens de coopération territoriale*, Bruylant, 2018).

Membre ou partenaire de différents réseaux européens, le CDRE entend ouvrir plus largement ses activités de recherche aux questions que soulève la **gouvernance de l'action publique en Europe**. En effet, d'une part la coopération entre institutions publiques repose sur le développement d'un droit administratif transnational, dont le régime reste encore mal connu et dont il convient d'étudier les développements. D'autre part, les mutations des conditions d'interactions entre les administrés et les pouvoirs publics, ainsi que le développement d'une intégration européenne qui questionne les formes de l'autorité publique, amènent à s'intéresser aux évolutions du droit public en Europe.

Dans cette perspective, et afin de renforcer les activités de recherche entre plusieurs Universités françaises et européennes, le CDRE organise, **du 31 mai au 4 juin 2021**, un évènement d'ampleur internationale, intitulé : **« Semaine européenne de la coopération et de l'action administratives transfrontalières »**.

Cette Semaine européenne a pour objectif de réunir différentes activités complémentaires et pluridisciplinaires, se déclinant autour des aspects techniques, juridiques et politiques des nouvelles problématiques de la gouvernance des territoires et des populations. Ces activités se manifestent par **trois actions principales** :

1) **La réunion des réseaux européens sur l'action administrative transnationale** (lundi et mardi). Les membres des réseaux « Futur du droit administratif » (siège : *Universidad Santiago de Compostela*) et « Droit administratif transnational » (siège : *Universitat Pompeu Fabra* de *Barcelona*) ont vocation à aborder le thème de la gouvernance des territoires et des populations dans les États européens à travers deux *workshops* et une table-ronde.

2) **L'organisation d'un *workshop* interdisciplinaire intitulé « Dépasser les frontières (géographiques, institutionnelles et disciplinaires) pour une meilleure efficacité »**, organisé en partenariat avec le Centre Lascaux sur les transitions (CELT), le Centre de recherche sur la langue et les textes basques (IKER-CNRS) et le Laboratoire de recherche en management (LIREM) (mercredi).

3) **La tenue du colloque scientifique international consacré à la gouvernance transfrontalière**, en collaboration avec le CRISS de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (jeudi et vendredi).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

-

Colloque consacré à la gouvernance transfrontalière

Étude du passage d'un encadrement juridique de la coopération transfrontalière à une approche intégrée du territoire transfrontalier

Le phénomène de coopération entre collectivités ou autorités territoriales issues d'États distincts questionne le juriste depuis près d'un demi-siècle. Longtemps relégué à la marge du droit, en raison du dépassement de la stricte territorialité du droit public national qu'il impose, il a ensuite fait l'objet d'une certaine juridiciarisation. Ce besoin de droit a conduit en particulier à des coopérations institutionnelles entre collectivités publiques issues d'États différents. Parmi elles, les organismes européens de coopération territoriale occupent aujourd'hui une place centrale. Leur étude a fait l'objet, le 10 février 2017, d'un colloque international à Valenciennes, co-organisé par le CDRE et l'Institut du développement et de la prospective (IDP EA 1384, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis), dont les actes ont été publiés aux éditions Bruylant en 2018.

Le présent colloque s'inscrit dans la continuité de ces travaux, qu'il prolonge toutefois sous un angle différent et pluridisciplinaire. L'étude de la gouvernance transfrontalière est aujourd'hui fondamentale. Elle est susceptible de pousser les acteurs du transfrontalier à faire évoluer leur approche de la coopération, en passant d'une approche strictement gestionnaire à une approche stratégique, économique ou politique. Elle conduit ainsi à s'interroger sur la nécessité d'une **approche européenne intégrée du territoire transfrontalier**, mieux à même de permettre de passer d'un territoire de projets (coopération) à un projet de territoire (intégration). Une telle **stratégie territoriale** passe par l'analyse des outils mis à disposition des acteurs du transfrontalier pour assurer la gouvernance du territoire, y compris par la recherche d'outils nouveaux, tel que le mécanisme d'ECBM proposé par la Commission européenne visant à lever les obstacles juridiques et financiers à la coopération.

Mais la mise en place d'une telle stratégie ne peut faire l'économie d'un certain nombre de réflexions additionnelles en lien avec le portage politique, l'acceptation citoyenne, la culture du projet, ou encore l'épreuve des crises… L'ensemble de ces réflexions est crucial pour la **légitimation du fait transfrontalier** tant les réponses qui pourraient être apportées ou esquissées participent à la résolution d'enjeux qui, au final, dépassent le territoire transfrontalier et interrogent la **gouvernance européenne** dans son ensemble.

PROGRAMME

JEUDI 3 JUIN 2021

8h30 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

9h00 **ALLOCUTION D'OUVERTURE**
Philippe ZAVOLI, *Directeur du Collège EEI*

9h10 **RAPPORT INTRODUCTIF**
Géraldine BACHOUÉ-PEDROUZO, *Maître de conférences, Directrice du CDRE, UPPA*

9h30 **SESSION n° 1. GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES**

9h40 ***Table-ronde n° 1. Le modèle de l'action publique coopérative transfrontalière : éléments de gouvernabilité***

- Éléments juridiques : systématisation d'un droit applicable aux relations de voisinage. **Carlos CASADEVANTE,** *Professeur, Université Rey Juan Carlos de Madrid*
- Éléments organisationnels : européanisation et institutionnalisation de la coopération transfrontalière. **Romélien COLAVITTI,** *Maître de conférences HDR, Université Polytechnique Hauts-de-France*
- Éléments politiques. **Mathieu BERGÉ,** *conseiller régional à la coopération transfrontalière, Nouvelle-Aquitaine*
- Éléments non-tangibles : entre réciprocité et sincérité de la coopération. **Rui TAVARES LANCEIRO,** *Professeur, Faculdade de Direito, Universidade de Lisboa*

11h00 ***Pause-café***

11h20 ***Table-ronde n° 2. Regards croisés sur la complexité de l'action publique transfrontalière***

- L'articulation des échelles territoriales. *Intervenant à déterminer*
- La gestion de l'asymétrie institutionnelle des coopérations transfrontalières. **Arola URDAGARAIN,** *Directrice de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre*
- L'intégration de la question transfrontalière dans le processus législatif : l'exemple français du projet de loi 4D. **Petia TZVETANOVA,** *Responsable de l'expertise juridique, Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)*

12h30 **DÉJEUNER**

14h00 **SESSION n° 2. GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET NOUVELLES APPROCHES DE DÉCISION PUBLIQUE**
Présidence : **Henri LABAYLE,** *Professeur émérite, CDRE, UPPA*

14h10 ***Table-ronde n° 1. Nouveaux outils d'aide à la décision publique dans un contexte frontalier***

- Réflexions sur le traitement des situations administratives interterritoriales. **Jean-Bernard AUBY,** *Professeur émérite, Président du Réseau académique Droit administratif transnational*
- Les outils de co-administration mis en place au niveau européen. **Émilie CHEVALIER,** *Maître de conférences, OMIJ, Université de Limoges*
- Le rôle de l'observation dans la résolution des obstacles transfrontaliers : l'exemple franco-allemand. **Philippe COSSALTER,** *Professeur de droit public à l'Université de la Sarre, Directeur du Centre juridique franco-allemand*
- La proposition de la Commission européenne relative à l'*ECBM*. **Nicolas PAUTHE,** *Docteur en droit, CDRE, UPPA*
- L'évaluation des politiques publiques transfrontalières. **Michel CASTEIGTS,** *Consultant et chercheur en management territorial et ingénierie de l'action publique, ancien Professeur associé des Universités, UPPA*

15h50 **PAUSE CAFÉ**

16h10 ***Table-ronde n° 2. Mutation des politiques publiques au contact de la frontière***

- La territorialisation comme nouvelle approche des politiques publiques dans l'espace transfrontalier. **Lydia LEBON,** *Maître de conférences, CRDEI, Université de Bordeaux*
- Politiques publiques, perspective transfrontalière et multiculturalisme : quelle prise en compte ? L'exemple de la Communauté autonome basque. **Joxerramon BENGOETXEA,** *Professeur, Universidad del País Vasco*
- Réflexion sur les services publics des territoires frontaliers : du droit comparé à la coopération transfrontalière. **François-Vivien GUIOT,** *Maître de conférences, CDRE, UPPA*
- L'intégration des préoccupations transfrontalières dans les politiques environnementales. **Jochen SOHNLE,** *Professeur, Université de Lorraine*
- Coopération sanitaire transfrontalière : l'exemple du projet TRISAN. **Anne DUSSAP,** *chef de projet TRISAN, Euro-Institut de Kehl*

17h50 **Fin des travaux de la journée**

19h30 **DÎNER**

VENDREDI 4 JUIN 2021

8h30 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

9h00 **SESSION n° 3. GOUVERNANCE INTEGRÉE ET RECHERCHE DE LÉGITIMITÉ**

9h10 ***Table-ronde n° 1. Éléments d'un mode de pilotage intégré***

- Approche socio-économique de l'intégration transfrontalière. **Frédéric DURAND,** *Institut de recherche socio-économique (LISER), Luxembourg*
- Programmes financiers européens : le principe d'une approche territoriale intégrée. **Nathalie RUBIO,** *Professeur, Directrice du CERIC, Aix-Marseille Université*
- La planification stratégique transfrontalière : l'exemple du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de la Communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB). **Joseba ERREMUNDEGUY,** *Conseiller délégué aux coopérations transfrontalières, européennes et internationales, Communauté d'agglomération du Pays Basque*

10h10 **PAUSE-CAFÉ**

10h30 ***Table-ronde n° 2. Processus de légitimation de la coopération transfrontalière***

- La construction de communautés citoyennes transfrontalières : possibilité ou utopie ? **Nicolas LEVRAT,** *Professeur, Université de Genève*
- Le pilotage d'un écosystème territorial : application à l'action transfrontalière. **David CARASSUS,** *Professeur, Directeur du LIREM-Management et Territoires, UPPA*
- Questionner l'identité transfrontalière. **Ur APALETEGUI,** *Professeur, IKER-CNRS, UPPA*
- L'idée d'un parlement transfrontalier : quelles possibilités ? **Damien CONNIL,** *Chercheur, CNRS-IE2IA, UPPA*
- L'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers : quelle contribution au processus de légitimation de la coopération transfrontalière ? **Jean PEYRONY,** *Directeur général, Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)*

12h15 **CONCLUSIONS GÉNÉRALES**

Alain LAMASSOURE, *ancien Député européen, ancien Ministre des Affaires européennes*